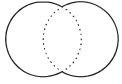


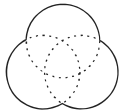
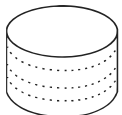
Généralités



Transparence:

65 /100

(Score de l'indice sur le budget ouvert)

Participation du
Public:**28** /100Contrôle
Budgétaire:**59** /100

À propos de l'enquête

Les décisions budgétaires du gouvernement – quels impôts prélever, quels services fournir et quel endettement contracter – ont des conséquences importantes pour tous les membres de la société. Lorsque les gouvernements fournissent des informations et des moyens significatifs permettant au public de participer à ces décisions, l'argent public est plus susceptible d'être dépensé dans l'intérêt public.

L'Enquête sur le budget ouvert (EBO) est le seul instrument de recherche indépendant, comparatif et factuel au monde qui utilise des critères internationalement reconnus pour évaluer l'accès du public aux informations budgétaires du pouvoir central, les possibilités formelles pour le public de participer au processus budgétaire national et le rôle des institutions de contrôle budgétaire telles que les corps législatifs et les bureaux d'audit nationaux dans le processus budgétaire.

L'enquête aide la société civile locale à évaluer et à s'entretenir avec son gouvernement sur la déclaration et l'utilisation des fonds publics. Cette 8e édition de l'EBO couvre 120 pays.

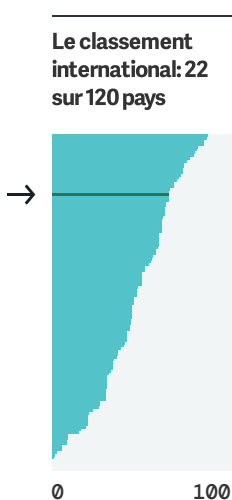
Visitez le site <https://www.internationalbudget.org/open-budget-survey/> pour plus d'informations, notamment la méthodologie complète de l'EBO, les rapports mondiaux et régionaux 2021, les résultats pour tous les pays étudiés et l'explorateur de données.

Transparence

Cette partie de l'EBO mesure l'accès du public aux informations sur la façon dont le pouvoir central collecte et dépense les ressources publiques. Elle évalue **la disponibilité en ligne, la disponibilité à temps et l'exhaustivité** de huit documents budgétaires clés en utilisant 109 indicateurs pondérés de manière égale et note chaque pays sur une échelle de 0 à 100. **Un score de transparence de 61 ou plus indique qu'un pays est susceptible de publier suffisamment de documents pour favoriser un débat public informé sur le budget.**

Le Bénin a un score de transparence de **65** (sur 100).

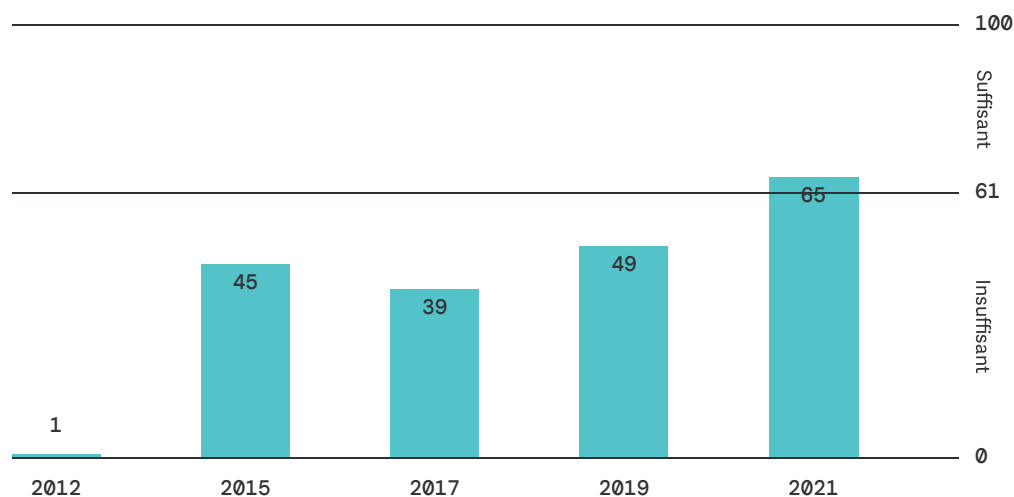
Bénin: La transparence par rapport aux autres



Moyenne mondiale	45
Bénin	65
Côte d'Ivoire	47
République Démocratique du Congo	42
Sénégal	40
Cameroun	34
Burkina Faso	31
Niger	27
Mali	8
Tchad	6

0 Insuffisant 61 Suffisant 100

Bénin: Comment le score de transparence a-t-il évolué dans le temps ?



Bénin: Disponibilité publique des documents budgétaires

KEY	
●	Accessible au public
●	Publié en retard, ou non publié en ligne, ou produit pour usage interne uniquement
⊘	Non produit

Document	2012	2015	2017	2019	2021
Rapport préalable au budget	●	●	●	●	●
Projet de budget de l'exécutif	●	●	●	●	●
Budget approuvé	●	●	●	●	●
Budget des citoyens	⊘	●	●	●	●
Rapport en cours d'année	●	●	●	●	●
Revue de milieu d'année	⊘	●	⊘	●	●
Rapport de fin d'année	⊘	⊘	●	●	●
Rapport d'audit	⊘	⊘	●	●	●

Bénin: Quel est le degré d'exhaustivité du contenu des principaux documents budgétaires qui sont mis à la disposition du public ?

KEY	
●	61-100 / 100
●	41-60 / 100
●	1-40 / 100

Principaux documents budgétaires	Objectif et contenu des documents	Exercice budgétaire évalué	Note pour le contenu des documents
Rapport préalable au budget	Expose les paramètres généraux des politiques budgétaires avant le projet de budget de l'exécutif; présente les prévisions économiques, ainsi que les recettes, les dépenses et la dette prévues du gouvernement.	2021	100
Projet de budget de l'exécutif	Soumis par l'Exécutif au Législatif pour approbation; détaille les sources de revenus, les allocations aux ministères, les changements de politique proposés, et d'autres informations importantes pour comprendre la situation budgétaire du pays.	2021	70
Budget approuvé	Le budget qui a été approuvé par le corps législatif.	2021	78
Budget des citoyens	Une version plus simple et moins technique du projet de budget ou du budget approuvé de l'Exécutif, conçue pour transmettre les informations essentielles au public.	2021	92
Rapports en cours d'année	Inclure des informations sur les recettes réelles perçues, les dépenses réelles effectuées et les dettes contractées à différents intervalles ; publiées trimestriellement ou mensuellement.	2019 & 2020	67
Revue de milieu d'année	Une mise à jour complète de l'exécution du budget à partir du milieu de l'exercice budgétaire; comprend un examen des hypothèses économiques et une prévision actualisée des résultats budgétaires.	2020	37
Rapport de fin d'année	Décrit la position des comptes du gouvernement à la fin d'année budgétaire et, idéalement, une évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs politiques du budget.	2019	71
Rapport d'audit	Publié par l'institution supérieure de contrôle des finances publiques, ce document examine la solidité et l'exhaustivité des comptes de fin d'année du gouvernement.	2018	Usage interne

Le score de transparence du Bénin de 65 dans l'EBO 2021 est considérablement plus élevé que par rapport à son score de 2019.

Qu'est-ce qui a changé en 2021 ?

Le Bénin a accru la disponibilité des informations budgétaires de :

- Publication des Rapports en cours d'année en ligne en temps utile.
- Augmentation des informations fournies dans le Projet de budget de l'exécutif.
- Augmentation des informations fournies dans le Rapport préalable au budget.

Recommandations

Le Bénin devrait donner la priorité aux actions suivantes pour améliorer la transparence budgétaire :

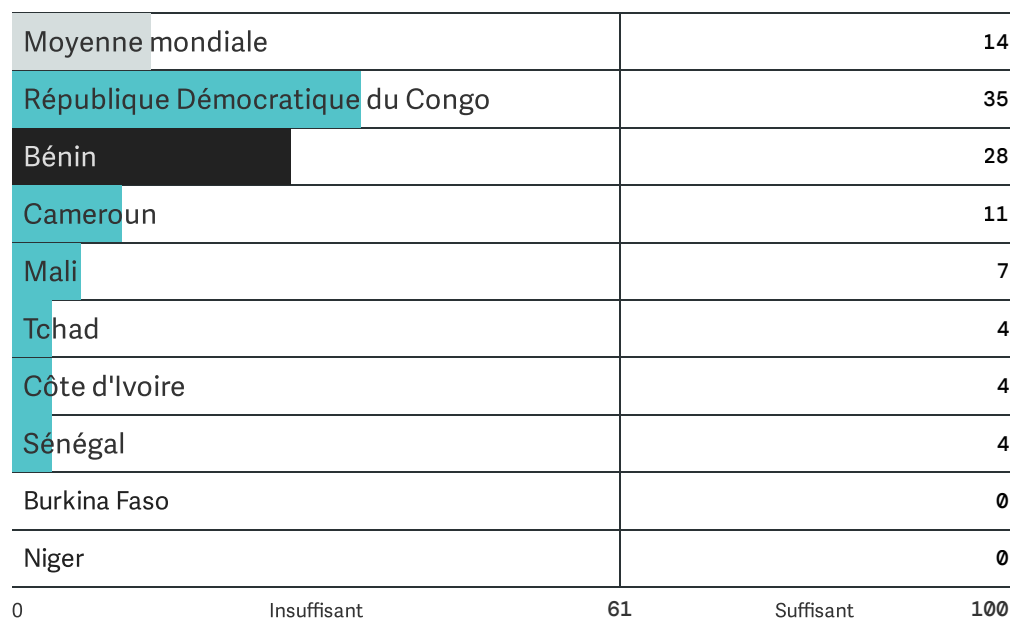
- Publication en ligne du Rapport d'audit dans les délais.
- Améliorer l'exhaustivité de la Revue de milieu d'année en présentant des estimations de dépenses actualisées par classifications administratives et fonctionnelles ainsi que par programme spécifique et en incluant des estimations actualisées des différentes sources de revenus pour l'exercice budgétaire en cours.

Participation du public

L'EBO évalue les possibilités formelles offertes au public pour une participation significative aux différentes étapes du processus budgétaire. Elle examine les pratiques de l'Exécutif, du Législatif et de l'Institution Supérieure de Contrôle des finances publiques (ISC) du pouvoir central à l'aide de 18 indicateurs à pondération égale, alignés sur les principes de participation du public à la politique budgétaire (Principles of Public Participation in Fiscal Policy) de l'Initiative Mondiale pour la Transparence Budgétaire, et attribue à chaque pays une note sur une échelle de 0 à 100.

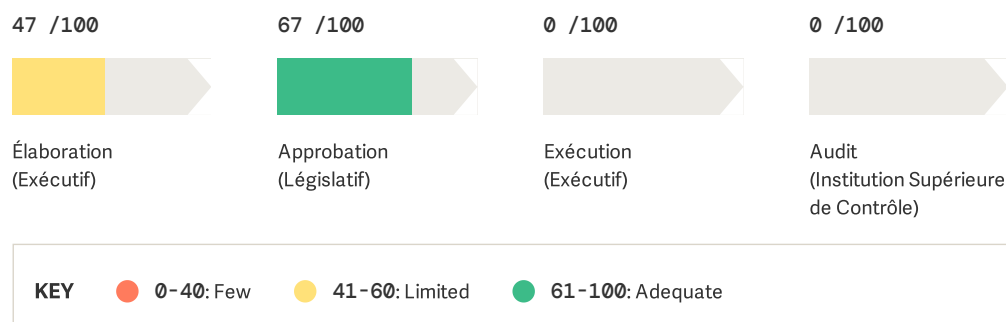
La note du Bénin pour la participation du public est de **28** (sur 100).

Bénin: La participation du public par rapport aux autres



Pour plus d'informations sur les bonnes pratiques en matière de participation du public a travers le monde entier, veuillez consulter [ici](#).

Étendue des opportunités de participation du public au processus budgétaire



Recommandations

Le Ministère de l'Économie et des Finances du Bénin a mis en place délibérations prébudgétaires pendant l'élaboration du budget mais, pour renforcer davantage la participation du public au processus budgétaire, la priorité devrait également être accordée aux actions suivantes :

- Mécanismes pilotes pour le suivi de l'exécution budgétaire.
- Développer des mécanismes au cours de la formulation du budget afin d'impliquer toute organisation de la société civile ou tout membre du public qui souhaite participer, en organisant plus efficacement et en décentralisant les consultations citoyennes prévues dans le processus d'élaboration du budget.
- Faire participer activement les communautés vulnérables et sous-représentées - directement ou par l'intermédiaire des organisations de la société civile qui les représentent - à l'exécution des dépenses budgétaires courantes, notamment les dépenses sociales prioritaires.
- Après l'adoption des rapports trimestriels d'exécution, organiser des discussions et des réunions avec les OSC, les syndicats et le secteur privé sur les taux d'exécution des dépenses et des recettes.
- Publier des versions désagrégées des rapports trimestriels d'exécution au niveau sectoriel.

L'Assemblée Nationale du Bénin a mis en place audiences publiques pour l'approbation du budget annuel, mais devrait également accorder la priorité aux actions suivantes :

- Étendre la bonne pratique des audiences publiques sur le vote du budget annuel au processus d'adoption de la loi de règlement. Cela peut se faire en autorisant les OSC à donner leur appréciation de l'exécution de la loi de finances et de la conformité de la gestion budgétaire du gouvernement avec les réglementations applicables. En plus d'impliquer la société civile lors du vote des lois de finances initiales, l'Assemblée Nationale devrait écouter les organisations de la société civile en séance publique lors de l'examen en commission des rapports d'audit, des rapports d'exécution et de la Loi de règlement.

La Cour des Comptes du Bénin devrait donner la priorité aux actions suivantes pour améliorer la participation publique au processus budgétaire :

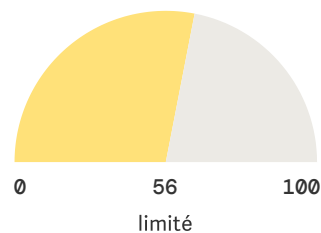
- Définir un cadre et des mécanismes formels pour les relations avec le public, y compris la société civile, afin de garantir la participation constructive des citoyens tout au long du cycle d'audit. Cela inclut le stade du suivi de la mise en œuvre des recommandations d'audit et de l'impact des politiques ou des programmes d'audit sur les différents groupes de la société. Il s'agit d'une priorité étant donné que l'évaluation des politiques et des programmes publics est également une mission de la Cour des Comptes.

Contrôle budgétaire

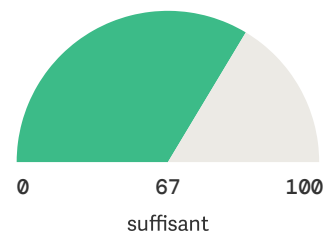
L'EBO examine le rôle que jouent les législatures et les institutions supérieures de contrôle (ISC) dans le processus budgétaire et la mesure dans laquelle elles assurent le contrôle; chaque pays est noté sur une échelle de 0 à 100 sur la base de 18 indicateurs pondérés de manière égale. En outre, l'enquête recueille des informations supplémentaires sur les institutions budgétaires indépendantes (voir encadré).

Le pouvoir législatif et l'institution supérieure de contrôle des finances publiques du Bénin assurent ensemble un contrôle limité au cours du processus budgétaire, avec un score composite de contrôle de **59** (sur 100). Pris individuellement, le degré de contrôle de chaque institution est indiqué ci-dessous :

Contrôle parlementaire



Contrôle de l'ISC



KEY ● 0-40: Few ● 41-60: Limited ● 61-100: Adequate

Recommandations

L'Assemblée Nationale du Bénin assure le contrôle suffisant pendant la phase de planification du cycle budgétaire et un contrôle faible pendant la phase d'exécution. Pour améliorer le contrôle budgétaire, les actions suivantes doivent être prioritaires :

- La Commission des Finances et des Changes de l'Assemblée Nationale doit examiner les recettes extrabudgétaires réalisées par l'Exécutif au cours de l'exercice et publier des rapports contenant ses conclusions.

- L'Assemblée Nationale doit veiller à ce que le pouvoir de régulation budgétaire dont dispose le Ministère de l'Économie et des Finances soit exercé strictement dans les cas prévus par la loi et ne soit pas utilisé pour contourner les autorisations parlementaires préalables.
- Une commission parlementaire doit examiner le rapport d'audit et publier un rapport avec ses conclusions en ligne.

Afin de renforcer l'indépendance et améliorer le contrôle des audits par la Cour des Comptes du Bénin, les actions suivantes sont recommandées :

- S'assurer que les processus d'audit sont périodiquement évalués par un organisme indépendant - c'est-à-dire une ISC homologue, une organisation internationale (membre, associé ou affilié de l'INTOSAI), un établissement universitaire possédant une expertise pertinente ou un organisme national indépendant qui exerce des fonctions d'assurance qualité dans le domaine de l'information financière.
- La Cour des Comptes devrait inviter le public et les OSC à des audiences publiques pour l'adoption des documents de redevabilité sur le budget annuel.
- Les rapports de la Cour des Comptes (audits financiers, audits de performance, audits de conformité et contrôles judiciaires) doivent être rédigés conformément aux principes fondamentaux de l'audit du secteur public et publiés en ligne.

La pratique émergente consistant à créer des institutions budgétaires indépendantes

Le Bénin ne dispose pas d'une institution budgétaire indépendante (IBI). Les IBI sont de plus en plus reconnues comme de précieuses sources d'informations indépendantes et non partisans pour l'Exécutif et/ou le Parlement pendant le processus budgétaire.

**Ces indicateurs ne sont pas notés dans l'enquête sur le budget ouvert.*

Méthodologie

- Seuls les documents publiés et les événements, activités ou développements qui ont eu lieu jusqu'au 31 décembre 2020 ont été évalués dans l'EBO 2021.
- L'enquête est basée sur un questionnaire rempli dans chaque pays par un expert indépendant sur les questions budgétaires:

Jean-Pierre Dégué

Social Watch Benin

03 BP 2065 Cotonou, Benin

jpdegue@socialwatch.bj; contact@socialwatch.bj

- Pour renforcer davantage la recherche, le projet de questionnaire de chaque pays est également examiné par un expert indépendant anonyme, et au Bénin par un représentant du Ministère de l'Économie et des Finances.